



Comité Technique Académique

du lundi 14 octobre 2019

Déclaration du SNUipp-FSU

Madame la Rectrice,

Ce Comité Technique Académique se réunit, moins d'un mois après le geste désespéré de Christine Renon, directrice de l'école Méhul à Pantin, qui a bouleversé toute notre profession.

Par un courrier adressé à quelques personnes, notre collègue décrit le difficile exercice de son métier d'enseignante et de sa fonction de directrice. Elle y explique l'impossibilité de faire face, au quotidien, à l'ensemble de ses responsabilités malgré son profond attachement à sa mission, ses élèves et leurs familles comme à ses collègues. Sa lettre explique comment cette impossibilité de faire face a conduit à son épuisement puis à l'irréparable pour mettre un terme à sa souffrance devenue insupportable.

Au-delà, c'est toute la communauté scolaire, dans sa diversité de métiers, qui se reconnaît dans le sentiment d'abandon exprimé par Christine Renon : les personnels sont laissés seuls face aux difficultés toujours plus aiguës que connaît l'École. Ils composent avec l'absence de soutien d'une hiérarchie plus prompte à mettre en œuvre les nouvelles politiques publiques managériales qu'à faire corps avec la profession, à imposer des réformes pensées sans et contre les personnels.

Ces pratiques managériales méconnaissent les réalités de l'enseignement, dessaisissent les personnels de leur expertise, et ne leur accordent ni reconnaissance ni les moyens nécessaires à l'exercice de leur métier.

Aujourd'hui, les personnels sont tiraillés entre le sens de leur engagement et la réalité qu'ils vivent au quotidien. Ce sont ces situations professionnelles qui sont responsables d'une grande souffrance et sont à l'origine de ce drame. Notre Académie n'échappe pas à ce triste constat. Les demandes répétées étrangères à notre cœur de métier, les sollicitations tous azimuts déconnectées des réalités des écoles, les évaluations CP et C1 et leur gestion locale, les dysfonctionnements dans les affectations de personnels -qui demain se ferait sans contrôle des représentants du personnel-, les lourdeurs administratives imposées pour une prise en charge trop partielle de la difficulté scolaire et du handicap, la surcharge de travail liée aux questions de santé et de sécurité au travail sans pour autant de perspectives d'amélioration sont autant de sujet auxquels il convient d'apporter des réponses rapides pour répondre au malaise. Il y a donc urgence à rechercher et mettre en œuvre des mesures de nature à améliorer le cadre de travail, y compris à l'échelle locale.

Dans ce domaine, le SNUipp-FSU attend que les priorités qui semblent avoir été arrêtées dans le cadre du Comité de Pilotage sur les Risques Psycho-sociaux débouchent enfin sur des mesures concrètes, opérationnelles et financées pour répondre au malaise d'une profession. Le SNUipp-FSU sera force de propositions et met d'ores et déjà sur la table [15 mesures d'urgence](#) qui peuvent faire l'objet d'une mise en œuvre rapide.

Si ces mesures d'urgence sont nécessaires, elles ne permettront pas de corriger les conséquences des choix à l'œuvre qui casse les solidarités, organise les logiques concurrentielles entre les personnels, les structures, détricote les outils d'analyse du travail et les espaces de dialogue social : réforme de la Fonction Publique et projet de réforme des retraites, remise en cause des CAP et des CHSCT, projet Établissement Public des Savoirs Fondamentaux...

Pour le SNUipp-FSU, il est urgent de faire d'autres choix politiques et budgétaires, de mettre fin aux opérations de communication sans lendemain et de faire enfin confiance aux personnels qui s'engagent quotidiennement pour faire réussir tous les élèves !

A limoges, le 4 octobre 2019